

être représentés dans ce Gouvernement. Si le Gouvernement actuel est disposé à les traiter non comme des parias, mais sur un pied d'égalité avec leurs concitoyens d'origine anglaise, ils seront prêts, dès demain, à s'unir au Gouvernement, ou à prendre part à l'administration des affaires publiques. Quelle est la question de fait? L'irritation est si grande, si générale, que le Gouvernement unioniste n'a pas été capable de faire élire un seul Canadien français à qui il pourrait offrir un portefeuille dans le gouvernement. Ce fait ne suffit-il pas pour nous faire tous réfléchir? N'est-il pas de nature à engager un chacun de nous à étudier cette situation? Comme je l'ai dit déjà, un fait de cette nature ne nous impose-t-il pas le devoir d'étudier les conséquences qu'il peut avoir, ne devons-nous pas essayer d'en comprendre la nature et d'y remédier?

Je ne dis pas ces choses dans le but d'être désagréable envers qui que ce soit. Je les expose parce que je suis un véritable canadien. Je crois que le Canada est destiné à devenir une grande nation; mais je crois aussi qu'il ne pourra atteindre ce but que si nous pouvons faire régner l'harmonie et l'union qui sont les conditions essentielles de la grandeur de toute nation. Prétendre que les conditions dans lesquelles le Canada se trouvent actuellement sont si mauvaises qu'elles diffèrent très peu de celles dont l'Irlande souffre depuis des siècles, serait peut-être une exagération. Je ne crois pas, moi-même, toutefois, que la différence soit très grande. Mais, messieurs les sénateurs, on semble ne pas vouloir écouter les avertissements. Dieu sait que ces avertissements ont été fréquemment et assez ouvertement donnés; mais il semble que personne n'a voulu s'en occuper. Les hommes responsables les ont mis de côtés, ou n'ont pas voulu leur donner la moindre attention. Comme conséquence de cette apathie, ou incurie, le mal n'a fait que s'aggraver, comme toute plaie négligée se gangrène et se développe. Si cette plaie, dans ce cas, s'aggrave trop, il faut faire une opération chirurgicale, si l'on veut sauver le patient.

Je regrette d'avoir retenu si longtemps cette honorable Chambre. Mais je ne cesserai de répéter que, selon moi, quelle que soit l'étendue du devoir que nous impose la présente guerre, il est un autre devoir encore plus grand et plus pressant, c'est celui de créer et de faire régner permanentement, en Canada, l'union nationale, puisque cette union est la condition essentielle de l'efficacité de nos efforts pour la pour-

L'hon. M. BELCOURT.

suite de la présente guerre. Si vous voulez qu'il y ait unité d'action dans ces efforts, vous devez commencer par faire disparaître les causes d'irritation et de division en Canada. Cette condition est essentielle non seulement en Canada, mais aussi dans toutes les autres parties de l'empire britannique. On agite, aujourd'hui, la question de resserrer davantage les liens qui unissent les différentes parties de l'empire britannique. Comment ce but peut-il être atteint? Comment pouvez-vous espérer l'atteindre dans les conditions du Canada, auxquelles j'ai fait allusion? En dehors de la Grande-Bretagne le Canada est probablement la plus importante partie de l'empire britannique, et le jour n'est peut-être pas éloigné où notre pays sera considéré comme la plus importante partie de cet empire.

De bon compte, et toute sérieuse réflexion faite, appliquons-nous donc à la solution des présentes difficultés qui nous divisent. Je ne crois pas tomber dans l'exagération; mais je comprends depuis longtemps qu'il est nécessaire de faire quelque chose dans le sens que j'ai indiqué et j'ai compris qu'il fallait agir immédiatement dans ce sens. J'ose prédire que, dès demain, si les provinces qui ont adopté une législation leur permettant d'entraver l'enseignement de la langue française retireraient cette législation, le Canada jouirait d'une paix parfaite. Cette paix régnerait dans la province de Québec si ce remède était appliqué à la dangereuse maladie qui sévit, aujourd'hui, et qui est la division entre les races. J'en appelle à mes honorables amis qui représentent ces provinces, et je leur demande de me dire si ce que je viens d'exposer n'est pas, aujourd'hui, notre principal problème à résoudre. Il ne s'agit pas de troubles religieux. Il s'agit de troubles concernant la langue française. Le Canadien français est déterminé à conserver sa langue maternelle et à la parler; il veut que sa propre langue soit enseignée à ses enfants, et pourquoi ne la serait-elle pas, et pourquoi penserait-il autrement après avoir entendu dire par un honorable sénateur comme mon honorable ami de Red-Deer (l'honorable M. Michener), que son fils ne sera pas embarrassé comme il l'est, lui-même, par le fait d'ignorer le français? Réglez, donc, équitablement la question scolaire et je vous promets que vous jouirez de la paix en Canada.

Quant au Gouvernement de l'union, je ne veux pas le critiquer plus qu'il ne le faut. Je ne veux rien dire qui soit de nature à entraver la politique qu'il a adoptée pour